

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..R.DEWEERDT.

Date et signature (2) : ..28.2.97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

.....Habillement : techniques de base de patronage.....
.....
.....

CODE (3) 521231 U11 F1

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3) 521231 U 11 F4

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 320 périodes

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Habillement : techniques de base de patronage	C.T.P.P.	D	280 P.
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	40 P.
		Total des périodes	320 P.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable, le 04/03/97 Lepoz

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]
A. COLLINET
INSP. COORD

Date : 06 MARS 1997

Signature :

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

1.1.a. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

1.1.b. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis /

- la maîtrise des techniques propres aux bases de patronage.
- le sens de l'organisation du travail et de l'autonomie

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement : techniques élémentaires » niveau E.S.I. ;
- attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement ;
- tout titre jugé équivalent par le conseil des études ;
- ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission.

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 3-

**3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou le regroupement**

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

4. Programme

L'étudiant sera capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

<u>Notions générales et technologies du métier</u>	<u>Techniques de coupe et de découpe</u>	<u>Techniques d'exécution</u>	<u>Réalisations</u>
Etre capable	Etre capable de	Etre capable de	Etre capable de
<p><input type="checkbox"/> D'identifier, de sélectionner, d'utiliser, le matériel spécifique de coupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - instruments de traçage - support pour tracés - bustes <p>de découpe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tables - ciseaux <p>de piquage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piqueuse plate <p><input type="checkbox"/> D'identifier, d'expérimenter le matériel industriel (visites en atelier, expositions)</p> <p><input type="checkbox"/> D'identifier, d'utiliser les différents tableaux de mesures normalisées d'après les statures.</p> <p><input type="checkbox"/> De maîtriser, d'appliquer, d'exploiter les règles d'équilibre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - morphologie - patron - esthétique <p><input type="checkbox"/> D'analyser, d'adapter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes 	<p><u>En coupe :</u></p> <p>1) De construire les patrons standards sur base de théories et mesures normalisées. tracé des tailles types (40-42) - jupe droite</p> <ul style="list-style-type: none"> - col - poignet <p>2) De tracer des modèles de jupe ou corsage d'après prototype, gravure, croquis, photo</p> <p>par tracé à plat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner le patron de base - relever la taille type - inscrire le modèle - développer le patron <p><input type="checkbox"/> De réaliser la toile du vêtement</p> <ul style="list-style-type: none"> - essayer la toile - de rechercher les critères de qualité du bien-aller d'un vêtement. - de comparer, de différencier les conformations normales ou particulières - de trouver les défauts et les remèdes à apporter 	<p><input type="checkbox"/> De mettre au point des prototypes en papier et toile tissé ou non tissé</p> <p>Par tracé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découpes, poches parementures, enformes, basques, empiècement, ... <p>- par modification de formes, de cols, de poignets, d'empiècements, ...</p> <p>- par ajout ou suppression de : plis, fronces,...</p> <p><input type="checkbox"/> De réaliser des prototypes en sélectionnant les techniques d'</p> <p><input type="checkbox"/> De vérifier le bien-aller du prototype, le respect du modèle</p> <p><input type="checkbox"/> D'exécuter des corrections du prototype et des patrons</p>	<p><input type="checkbox"/> De réaliser les patrons en confection dame :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jupe (droite, cercle, à lés, culotte, ...) - col (officier, chemisier, mao,...) - poignet (simple, à revers, ...) <p><input type="checkbox"/> D'adapter les patrons commerciaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à différentes tailles et conformations (allonger, raccourcir, élargir, rétrécir - à des variantes de détails <p><input type="checkbox"/> De confectionner et de contrôler les prototypes dans les différentes tailles.</p>

conformations, les formes, le maintien
- sélection des mesures adéquates
- adaptation des patrons et vérification des prototypes

D'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'OST

- rationaliser les gestes les mouvements et les déplacements
- synchroniser le déroulement des opérations
- d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

De dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire

- exploiter les tendances de la mode avec discernement rapport : style, silhouette, âge, ...

De développer, d'expérimenter les principes du bien-être dans le cadre des réalisations du programme

Respecter les caractères du vêtement

Appliquer les règles de base de l'essayage

Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation

- de faire les adaptations, sur le corps, sur le patron

En découpe

D'établir un plan de coupe

de déterminer les difficultés techniques et « pièges » présentés par les tissus à particularités (aspect, sens, raccords)

De calculer le métrage

* par taille
* par nombre de pièces

matière en matelas

Habillement : techniques de base de patronage DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 5-**5. Fixation des capacités terminales**

Pour atteindre le seuil de maîtrise, l'étudiant sera capable :

- de tracer un patron de base de jupe droite, col, poignet
- de tracer des détails en fonction d'un modèle
- de réaliser le prototype (toile)
- d'essayer la toile sur mannequin
- d'effectuer les corrections sur toile et sur patron
- d'établir un plan de coupe
- d'évaluer le métrage
- d'adapter des patrons commerciaux

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du respect des consignes dans le tracé du patron
- de la conformité au modèle dans le tracé des détails
- du soin et de la précision dans la réalisation de la toile
- du bien-aller de la toile lors de l'essayage
- de l'absence de gaspillage dans l'établissement du plan de coupe.
- de la précision dans l'évaluation du métrage

Habillement : techniques de base de patronage

Enseignement secondaire inférieur

5/2/1997

DOC. 8bis

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours

Le chargé de cours sera un enseignant.